



La Gazette de Fleury-la-Forêt

Edition 2023





LA MAIRIE

8 Place de l'église
27480 Fleury-la-Forêt

☎ 02 32 49 63 40

Courriel : mairie.fleurylaforet@gmail.com

Site : <https://www.fleury-la-foret.fr/>

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	8h45-12h15 / 14h-17h
Mardi	8h45-12h15 / 14h-17h
Mercredi	8h45-12h15 / 14h-17h
Jeudi	Fermeture
Vendredi	8h45-12h15 / 14h-17h
Samedi	9h-12h



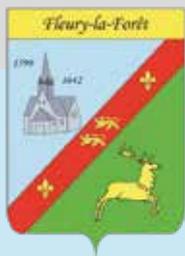
Commune de Fleury-la-Forêt



L'application gratuite de votre commune à télécharger sur votre iPhone (dans l'App Store) ou sur votre Android (dans le Play Store)

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	1
VIE COMMUNALE	
Finances Budget 2023	2-3
La municipalité a réalisé en 2023	4-7
Ma nature bien aimée	8-9
Coup de cœur	10
Fleury jeunesse	11
Notre économie locale	12
Manifestations communales	13-17
Retour en images	18-19
Focus sur la bibliothèque	20
Projets communaux 2024	21
Les recettes du Chef	22
LA VIE ASSOCIATIVE	
Le club des Anciens	23
L'Union Sportive de Fleury-la-Forêt	24
La Fabrique du Pré	25-26
Le Comité des fêtes	27
COMMUNAUTE DE COMMUNES LYONS ANDELLE	
Plan Local d'Urbanisme intercommunal	28
Voirie	29
Conseillère numérique	29
NOS JOIES, NOS PEINES	30
ADMINISTRATION	31-32
INFORMATIONS DIVERSES	33-34
ANNUAIRE	35-37





LE MOT DU MAIRE

Arnaud GODEBOUT

Chères fleuryssiennes, chers fleurysiens,

Pour lancer cette nouvelle année, l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux 2024. Que cette année apporte joie, santé et bonheur à vous tous ainsi qu'à vos proches.

Nous sommes désormais à la moitié du mandat que vous nous avez confié. 2023 fut une encore une année avec une activité municipale riche et dense.

C'est ensemble et avec les efforts collectifs que l'équipe municipale défend au quotidien ses projets pour le développement et l'attractivité de notre commune.

Je ne vais pas faire une rétrospective des actions et des travaux réalisés en 2023. Vous les trouverez dans les pages suivantes. Cependant, la lourdeur des dossiers de conception et la recherche de financement nous demandent d'être persévérants et patients.

Dans cette période de restriction budgétaire et de baisse des dotations de l'Etat, nous devons rechercher les meilleurs financements. Un dicton résume bien la situation : « Tout vient à point à qui sait attendre ».

En matière de communication, vous êtes de plus en plus connectés. Notre site internet a fait peau neuve. Aidez-nous à l'enrichir en nous communiquant des informations sur le village et des photos que vous souhaitez transmettre. Quant à la page Facebook, vous êtes de plus en plus nombreux à vous y inscrire. D'autre part, si vous voulez connaître les nouvelles de la commune, n'hésitez pas à télécharger l'application PanneauPocket. Néanmoins, je souhaite le maintien du boitage pour certaines informations.

Je suis par ailleurs très heureux que notre village bénéficie enfin d'une couverture complète en fibre optique. Concernant la téléphonie mobile, les travaux ont pris du retard par rapport au calendrier prévisionnel. Mais, c'est le résultat d'un travail de l'ombre sur lequel je me suis beaucoup impliqué.

Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux arrivants qui s'installent sur notre commune. J'espère qu'ils auront à cœur de s'adapter et l'envie de s'impliquer dans la vie du village.

Je remercie tous les habitants de la commune et tous les bénévoles des différentes associations qui s'impliquent et qui œuvrent à rendre notre vie de tous les jours meilleure. Dans le cadre du Label des Villes et Villages Fleuris, la commune s'est distinguée en recevant le "Prix des Habitants". Votre engagement quotidien et votre amour pour notre village ont été reconnus et récompensés, renforçant notre conviction que l'union de tous est la clé de notre succès.

Je remercie également l'ensemble de mon équipe municipale et les agents communaux, tout particulièrement notre secrétaire de mairie pour la gestion des problèmes quotidiens et l'aide à la réalisation des projets communaux.

Vous êtes conviés à la cérémonie des vœux le samedi 27 février 2024, à 16h, dans la salle communale. Bonne et heureuse année 2024.

Avec mon dévouement,

Arnaud Godebout,
Maire de Fleury-la-Forêt



Finances Budget 2023

Chaque année, l'élaboration du budget communal est un processus complexe qui s'étend sur plusieurs mois, et aboutit à la présentation du budget au Conseil municipal entre mi-mars et début avril. Ce document essentiel repose sur des données prévisionnelles relatives à nos ressources financières. Notre défi consiste à harmoniser nos dépenses avec les ressources prévisionnelles attendues, malheureusement toujours limitées face à nos dépenses incontournables.

Le Budget Primitif, également connu sous le nom de budget prévisionnel, doit être équilibré. Pour y parvenir, il est impératif de planifier nos projets annuels dès l'année précédente, afin de les intégrer dans le budget. Malgré nos efforts, il est parfois difficile d'anticiper toutes les dépenses. Des dépenses imprévues et des augmentations, telles que celles résultant des décisions de l'État ou de l'inflation, peuvent survenir. La commune doit faire face à ces aléas sans disposer de ressources supplémentaires. Les principales sources de revenus proviennent des impôts locaux.

Le 31 mars 2023, le Conseil municipal a voté le Budget Primitif de l'année. Ce budget se décompose en deux parties : la section fonctionnement, qui englobe les dépenses courantes, les charges de personnel, ainsi que les dépenses exceptionnelles, et la section investissement, destinée aux travaux et aux gros achats.

Le budget de fonctionnement est équilibré, avec des recettes et des dépenses s'élevant à 282 249.33 €. Quant au budget d'investissement, il a été prévu à hauteur de 77 911.63 €.

Les dépenses d'investissement prévoient notamment le curage des mares, un projet financé en grande partie par des subventions, l'enrobé du parking du cimetière, et les frais de notaire associés au transfert de propriété de la parcelle B 245 - 10 ter route des Hameaux.

Votre compréhension et votre soutien dans cette démarche budgétaire sont essentiels pour garantir la stabilité financière de notre commune et la réalisation de projets qui contribuent à son développement.

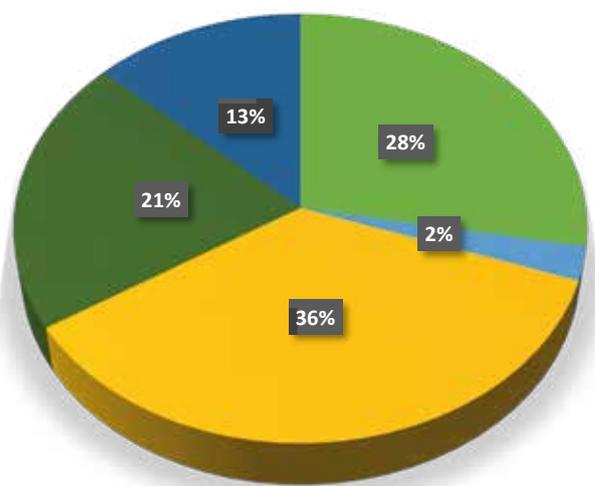


Création et installation de barrières sur le chemin communal «La sente du bout des jardins»



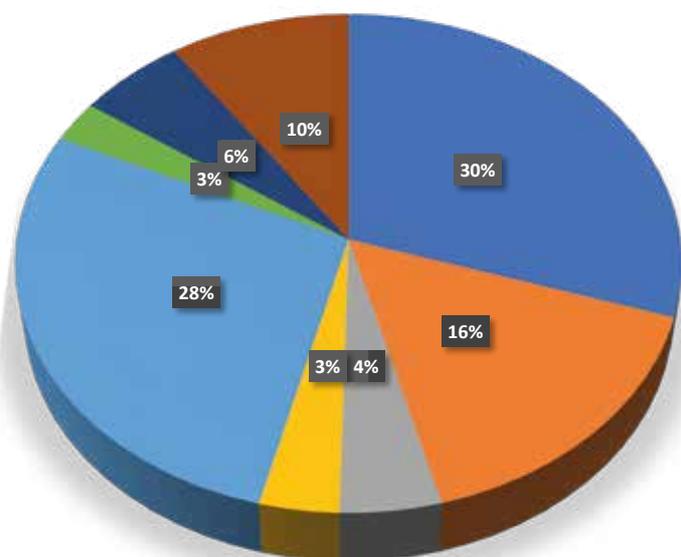
Parking du cimetière

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



■ Fonds de roulement disponible au 01/01/2023 :	78 659.15€
■ Revenus des immeubles (Salle des fêtes) :	7 092.00€
■ Impôt locaux :	100 557.00€
■ Subventions de l'État :	58 826.18€
■ Produits divers :	37 115.00€
TOTAL :	282 249.33€

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



■ Charges de personnel, élus et frais assimilés :	84 568.12€
■ Frais de scolarité :	45 000.00€
■ Reversement à l'État (FNGIR) :	12 683.00€
■ Entretien espaces verts & fleurissement :	10 000.00€
■ Achats & charges externes : Colis des Anciens Jouets de Noël Feu d'artifice Cotisation SDIS Maintenance Photocopieur Cotisation d'assurance. Etc.	79 228.83€
■ Amortissements :	7 544.47€
■ Énergies (électricité, eau, carburant) :	16 100.00€
■ Virement à la section investissement :	27 124.91€
TOTAL :	282 249.33€



Mare du Puits - Route des Hameaux

La municipalité a réalisé

2023

CURAGE DES MARES COMMUNALES

L'année dernière, la municipalité a lancé une campagne de réhabilitation des mares. Celle-ci a débuté par le curage de la mare du puits, une mesure visant à lutter contre les inondations qui surviennent lors d'épisodes de fortes précipitations à l'intersection de la rue Gavois et de la route des Hameaux.

Dans le prolongement de cette action, il a été entrepris la réhabilitation et le curage des 10 autres mares cette année :

- 2 mares rue des Anglées,
- 2 mares route du Bas-Fayel.
- 1 mare route de Beauvoir,
- 1 mare route de Bézancourt,
- 1 mare rue des Frémonts,
- 3 mares route des Hameaux.

Ces travaux ont été menés à bien grâce à l'engagement et au professionnalisme du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Andelle (SYMA), conformément aux prescriptions du Département de l'Eure. L'entreprise Réalivert, située à Bourg-Beaudoin, a été en charge de la réalisation de ces travaux.

Le curage des mares avait pour objectif de retirer la vase accumulée au fil du temps, contribuant ainsi à assainir ces écosystèmes fragiles et à restaurer leur fonction d'origine. En éliminant les sédiments accumulés, nous avons amélioré le volume de stockage de ces mares.

La réhabilitation des mares communales offre de nombreux avantages. Les mares jouent un rôle essentiel dans la préservation de la faune et de la flore locales. Elles offrent un abri vital à de nombreuses espèces, notamment les amphibiens, les insectes, les oiseaux, et diverses plantes aquatiques.

Les mares servent souvent de lieux de reproduction aux amphibiens, tels que les grenouilles et les crapauds et contribuent ainsi à la survie de ces espèces.

Un autre avantage crucial est l'impact sur l'équilibre des écosystèmes. Les mares jouent un rôle clé dans le maintien de cet équilibre, en contribuant à la filtration des eaux, à la régulation de la température locale, et à la décomposition des débris organiques. Ces fonctions sont essentielles pour la santé des écosystèmes voisins.

En résumé, la réhabilitation des mares communales dépasse largement la simple préservation de nos espaces naturels. Elle contribue également à préserver la richesse de la biodiversité locale, ce qui représente un investissement inestimable pour l'avenir de notre village et de notre planète.

Cet investissement, d'un montant total de 18 679,20€ TTC, a été pris en charge à hauteur de 12 453,00€ par le Département de l'Eure et de 3 735,84€ par le SYMA, laissant un reste à charge communal de 2 490,36€, qui sera remboursé par le fonds de compensation de la T.V.A.

La prochaine étape consistera à baptiser ces mares qui ponctuent le sentier de randonnée de la commune et à installer des panneaux d'identifications. Nous comptons sur vos idées !



Route du Bas-Fayel



Mare aux nénuphars - Route des Hameaux



Rue des Anglées



Route des Hameaux



Route de Beauvoir



Rue des Frémonts



Rue des Anglées



Route du Bas-Fayel

● TRAVAUX PLACE DE L'ÉGLISE

Des travaux d'embellissement ont été menés sur la Place de l'Église, au cœur du village. Ces améliorations visent à renforcer l'esthétique du centre-bourg tout en facilitant la vie quotidienne des habitants.

L'un des principal aménagement sur la Place de l'Église a été la création d'un nouveau chemin à côté de l'église, permettant un accès direct au parking communal. Ce nouveau chemin offre une solution pratique pour nos habitants et visiteurs qui souhaitent stationner à proximité de notre église et du centre-bourg.

Un autre aspect significatif de ces travaux est l'installation de canalisations, suivi du remblaiement de la tranchée. L'objectif est de canaliser efficacement les eaux de pluie vers le système d'évacuation des eaux pluviales de la voirie. Cette initiative a été pensée également pour réduire les risques de chutes éventuelles lors des manifestations qui animent la place, améliorant ainsi la sécurité de tous.

En complément de ces améliorations, il est prévu d'installer des panneaux de signalisation indiquant l'emplacement du parking communal sur la voirie. Cette initiative vise à sensibiliser les automobilistes et à les encourager à utiliser le parking communal au lieu de stationner de manière gênante dans le centre-bourg. Cette mesure contribuera à améliorer la sécurité de tous les usagers de la route.



SECURITE ROUTIERE

La sécurité routière est une préoccupation majeure pour nous tous, et c'est pourquoi la municipalité s'efforce continuellement d'améliorer les conditions de circulation.

Récemment, des barrières piétonnes ont été installées au carrefour du centre-bourg, ainsi qu'à un arrêt de car sur les routes des Hameaux et de la Feuillie. Cette initiative a été mise en œuvre en réponse à la demande du département, visant à garantir la validation du nouveau tracé de la boucle des mares. Le circuit de randonnée doit d'être sécurisé. De plus, un passage piéton sera tracé sur la route de la Feuillie. Les piétons, protégés par les barrières pourront ainsi traverser en toute sécurité pour rejoindre l'arrêt de car et les commodités du centre. Cela permettra non seulement de faciliter les déplacements des piétons, mais aussi de limiter les risques d'accidents sur cette route fréquemment empruntée.

Par ailleurs, notre agent communal a fabriqué une barrière pour sécuriser le chemin communal de la Sente des Jardins. Une réalisation rendue possible grâce à l'apport précieux des riverains qui se sont investis dans l'installation. Cette mesure empêchera tout type de circulation à moteur le long de ce chemin, garantissant un espace réservé aux piétons et aux cyclistes, améliorant ainsi la qualité de vie de nos résidents.

Soucieux de la sécurité de notre village, nous avons pris l'initiative d'installer trois panneaux de sécurité routière avec le message "Et si c'était votre enfant ?" aux abords des arrêts de car, où la densité de la circulation est souvent couplée à des excès de vitesse. L'objectif est de sensibiliser les conducteurs à l'importance de la prudence et du respect des règles de la route, particulièrement à proximité de nos enfants. Nous espérons que ces panneaux inciteront les usagers de la route à ralentir et à prendre davantage en considération la sécurité de tous.

En complément de ces initiatives, deux radars pédagogiques seront installés au printemps prochain. Ces dispositifs visent à sensibiliser les conducteurs en affichant un rappel visuel de leur vitesse avec des alertes personnalisées. Les radars pédagogiques s'avèrent être un outil efficace pour encourager le respect des limitations de vitesse et pour renforcer la sécurité sur nos routes.

La sécurité routière est une responsabilité partagée. Nous encourageons chacun d'entre vous à faire preuve de vigilance sur nos routes et à respecter les règles de circulation.



DEFENSE INCENDIE

Comme chaque année, la municipalité maintient son engagement en ayant remplacé deux hydrants. Le renouvellement des hydrants permet de renforcer la défense incendie localement et de garantir une couverture incendie communale satisfaisante. Le SDIS de Lyons-la-Forêt a contrôlé l'ensemble des poteaux incendie de la commune, Cette démarche garantit que ces équipements sont prêts à répondre aux besoins en cas d'urgence. De plus, dans le but d'augmenter notre capacité de réponse en cas d'incendie, deux citernes souples ont été installées dans des zones qui n'étaient pas couvertes.



Citerne 30m3 - Route de Bosquentin

Citerne 60m3 - Rue Gavois

PARKING DU CIMETIERE

Après de nombreuses péripéties, nous sommes ravis de vous annoncer que le dossier "Parking du cimetière" est désormais clos ! Une série d'actions a été entreprise pour aboutir à la transformation de cet espace, avec pour objectif de le rendre fonctionnel et agréable tout en respectant l'environnement local. Pour rappel, ce projet a été subventionné à 50% par le Département.

En début d'année, le parking s'est revêtu d'une couche d'enrobé, offrant un revêtement de haute qualité qui améliore grandement l'accessibilité de notre parking.



Défense incendie

Une citerne souple a été installée, répondant aux normes de sécurité établies par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

Stationnement

Le service technique de la Communauté de Communes Lyons Andelle a réalisé le marquage des emplacements, facilitant ainsi l'organisation et la circulation des véhicules.

Régulation des véhicules

Afin de prévenir toute utilisation inappropriée du parking, un portique a été installé pour régler la hauteur des véhicules. Cette mesure vise à empêcher l'usage du parking comme aire de camping-cars et autres inconvénients des véhicules lourds.



Végétalisation

Les haies, plantées par l'entreprise Réalivert, ont été soigneusement mises en place pour favoriser la végétalisation du parking, l'intégrant harmonieusement dans son environnement rural. La pousse des haies permettra également de dissimuler la citerne souple, contribuant à l'esthétique de l'ensemble.



Verger participatif et conservatoire

Le 25 novembre dernier, notre verger conservatoire a réuni une quinzaine de participants, tous guidés par les précieux conseils de Serge Hellot. Cette initiative incarne notre engagement collectif en faveur d'un avenir plus respectueux de l'environnement. Quand les arbres porteront leurs fruits, les habitants pourront les récolter de manière judicieuse (Cf. page 10).



Panneau d'affichage et accès cimetière

Pour assurer la bonne gestion du cimetière un panneau d'affichage exposant le règlement a été installé, fournissant ainsi des informations essentielles à tous les usagers. De plus, un portail a été mis en place pour permettre la fermeture du cimetière, garantissant ainsi la sécurité du site.

Régulation du stationnement et accessibilité renforcée

Cet aménagement était nécessaire pour résoudre un problème de longue date, déjà soulevé sous l'ancienne municipalité. L'ancien accès ne permettait pas aux véhicules de faire demi-tour, obligeant les voitures à sortir en marche arrière du chemin communal. Cela entraînait un stationnement en file indienne, limitant l'accès aux véhicules. De plus, la route de Bosquentin étant une route départementale empruntée par des camions et engins agricoles, le stationnement gênant était inacceptable. Des panneaux indiquant le parking seront installés prochainement.

Ces aménagements garantissent la sécurité et la fluidité du stationnement lors des inhumations.





Ma nature bien aimée | 2023

Les administrés sont à l'honneur !

Au cœur de notre charmant village, un nouveau massif floral a vu le jour, fruit de l'ingéniosité et du dévouement de trois de nos citoyens talentueux : Angélique, Rachel et Christopher.

Grâce au bois gracieusement fourni par la Scierie Mommert, ils ont uni leurs forces pour concevoir et réaliser cette remarquable structure bois.

La municipalité tient à exprimer sa gratitude envers la Scierie Mommert pour son soutien précieux et félicite chaleureusement Angélique, Rachel et Christopher pour leur remarquable travail ! Ensemble, ils ont façonné un véritable coin floral qui embellit notre village.

Le fleurissement, financé partiellement par la commune, a été rendu possible grâce au dévouement des bénévoles qui ont planté les fleurs avec passion.

La municipalité est fière de soutenir de telles démarches et encourage les projets qui contribuent à l'embellissement de notre cadre de vie. C'est grâce à l'unité de tous que de belles initiatives comme celle-ci prennent vie et renforcent notre esprit communautaire.

N'oublions pas de remercier chaleureusement tous les habitants qui, dans l'ombre, contribuent à l'entretien, à l'amélioration et à l'embellissement de notre village par leurs actions quotidiennes.

C'est grâce au dévouement des habitants que notre village a remporté le prestigieux prix des habitants décerné par le Label Villes et Villages Fleuris. Leur engagement quotidien et leur amour pour notre village ont été reconnus et récompensés, renforçant notre conviction que l'union de tous est la clé de notre succès.

Ensemble, continuons à œuvrer pour un avenir fleuri, où chacun peut apporter sa contribution à l'embellissement et à l'épanouissement de notre cher village.





Angélique Futel, Christopher Futel, Rachel Vejarano



Arnaud Godebout, Thierry Plouvier et Rachel Vejarano à la remise des prix du Label Villes et Villages Fleuris

Le verger conservatoire

Coup de cœur

2023



Le 25 novembre dernier, sous la houlette experte de Serge Hellot, s'est déroulée la plantation d'un verger conservatoire. En unissant nos forces, nous avons insufflé vie à ce projet en plantant avec soin 3 pommiers et 5 poiriers de variétés anciennes et locales qui deviennent les gardiens précieux de notre patrimoine arboricole. Cette entreprise, issue de la volonté municipale, est un verger conçu avec et pour les habitants, pour créer un écosystème florissant. Chacun de nous, guidé par les conseils éclairés de Serge Hellot, a contribué à façonner un tableau vivant de biodiversité. Les fruits qui émergeront de ces arbres ne seront pas seulement savoureux, mais également le fruit d'une collaboration fructueuse entre chaque habitant.





PETITE ENFANCE 0-3 ANS

Fleury Jeunesse | 2023

L'offre d'accueil

La Communauté de Communes Lyons Andelle (CdCLA) propose différents modes de garde et lieux d'accueil pour les enfants de 0 à 5 ans dans le but de répondre aux besoins de l'ensemble des familles du territoire.

L'accueil Collectif

La CdCLA dispose de trois structures d'accueil collectif pour les enfants de 0 à 5 ans. De quelques heures à 5 jours par semaine, ce service s'adapte au plus près des besoins des familles du territoire.

- La crèche Récré-Andelle située à Romilly-sur-Andelle
Ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. 27 places disponibles.
- La crèche L'Oisillon située à Vandrimare
Ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. 20 places disponibles.
- La halte-garderie Le Jardin des Famille située à Perriers-sur-Andelle
Ouverte le lundi de 13h30 à 17h30, le mardi et le jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. 10 places disponibles.

L'accueil individuel:

Afin de répondre aux besoins des parents, plus de 150 assistants maternels agréés exercent sur la communauté de communes. Répartis sur l'ensemble du territoire, ils accueillent les enfants à temps partiel ou complet, s'adaptant à chaque situation familiale.

La liste des assistants maternels est disponible au RAMPE (Relais Assistants Maternels Parents Enfants) La Marelle.

Le guichet unique

Pour simplifier les démarches et coordonner les besoins et attentes de chacun en matière de mode de garde, la CdCLA a mis en place un guichet unique petite enfance. Le guichet unique permet d'obtenir des informations sur les différents modes de garde proposés et de trouver la solution la plus adaptée aux attentes des parents.

Son fonctionnement

Une animatrice du RAMPE La Marelle accueille les parents. À l'écoute de leurs besoins, elle les conseille et les accompagne dans le choix du mode de garde le plus approprié. Elle les informe des tarifs et des aides financières possibles pour déterminer le coût réel de leur participation.



Pour tout renseignement, un seul interlocuteur !

Guichet unique

Situé au RAMPE La Marelle

2, rue du collège
27360 Pont-Saint-Pierre
02.32.49.59.08

Tous les après-midi ou sur rendez-vous

10 bis, rue de l'église
27910 Perriers-sur-Andelle
02.32.49.50.97

*Tous les mercredis et vendredis après-midi
ou sur rendez-vous*

marelle@cdcla.fr



Bertrand Elineau est comportementaliste animalier et pet-sitter à Fleury-la-Forêt depuis 2021.

Un comportementaliste animalier est complémentaire à plusieurs professionnels : vétérinaire, éducateur canin, psychologue, vétérinaire comportementaliste... Il est compétent pour tout ce qui touche à la relation homme/animal.

Sa formation tant en éthologie (science du comportement animal) qu'en psychologie humaine et animale lui permet d'être un interlocuteur privilégié des familles dans les relations avec leurs animaux.

Si ses interventions sont motivées, à priori, par le comportement indésirable d'un animal, il a également un rôle important à jouer en termes de conseils, d'informations, et même d'éducation des partenaires humains.

Bertrand Elineau propose les services suivants :

- Résolution des problèmes comportementaux rencontrés (agressivité, anxiété, malpropreté, fugue, difficultés face à un changement dans l'environnement de l'animal ...). Ces difficultés sont en réalité une tentative d'adaptation de l'animal à un environnement qu'il trouve inadéquat

- Accompagnement dans le choix et/ou l'accueil d'un nouvel animal, pour débiter la cohabitation avec votre animal dans les meilleures conditions et ainsi construire une relation harmonieuse.

- Anticipation d'un déménagement, de l'arrivée d'un nouveau membre de la famille, humain ou animal ou de tout autre évènement qui pourrait perturber vos animaux (chiens, chats, chevaux)...

Un entretien comportemental dure entre 1h30 et 2h00, ce qui permet de cibler le(s) problème(s), et d'apporter des solutions personnalisées, chaque cas étant unique. Il peut avoir lieu en présentiel ainsi qu'à distance, en visioconférence, car le comportementaliste travaille sur la relation humain-animal et non en contact direct avec l'animal comme c'est le cas pour l'éducateur canin.

Le pet-sitting consiste à s'occuper des animaux en l'absence de leurs maîtres ou lorsque ceux-ci sont dans l'impossibilité de le faire (lors d'une maladie, par exemple).



Bertrand Elineau propose :

- Garde de chiens dans une ambiance familiale. Sauf chevauchement de séjours, 2 chiens au maximum sont accueillis en même temps. Condition indispensable : qu'ils soient sociables et ne soient pas catégorisés,

- Visite de tous types d'animaux à domicile - Petit rappel : les chats ont besoin de moments de présence durant les absences de plusieurs jours de leurs maîtres, même s'ils sont plus indépendants que les chiens, notamment pour les câlins ou s'assurer qu'ils sont en bonne santé,

- Promenade de chiens

- Accueil de chiens durant la journée (sans nuitée).



Manifestations communales

2023

Au fil des saisons, notre village s'est uni pour célébrer, partager et créer des moments mémorables. Derrière chaque sourire, chaque initiative, se cache le dévouement inestimable des bénévoles. Leur implication constitue le socle sur lequel repose ces rendez-vous festifs et conviviaux qui font la richesse de notre vie communale.

À tous ceux qui ont consacré du temps et de l'énergie pour faire de nos manifestations des réussites, nous adressons nos remerciements. Aux exposants qui ont partagé leur passion et leur savoir-faire, aux visiteurs qui ont animé nos rues de leur présence chaleureuse, et aux bénévoles qui ont œuvré dans l'ombre pour que tout se déroule sans accroc.

Ces moments de convivialité et de partage renforcent les liens qui nous unissent. Chaque sourire échangé, chaque découverte partagée, contribuent à forger l'identité vibrante et solidaire de notre village.

Nous vous invitons à parcourir les pages qui suivent pour revivre ces instants uniques et vibrer au rythme des manifestations qui ont jalonné cette année 2023. Que cette rétrospective soit l'occasion de célébrer ensemble notre engagement commun pour un village toujours plus dynamique, solidaire et épanouissant.

● Réunion publique - 11 mars 2023

La préservation du patrimoine qui nous est cher est une valeur fondamentale pour les Fleurysiens. C'est dans cet esprit que la municipalité a organisé une réunion publique pour échanger sur le destin de l'ancienne Poste.

La conjoncture actuelle marquée par l'incertitude et la capacité d'emprunt limitée de la commune ont contraint la municipalité à renoncer au projet d'un commerce multi services pour lequel elle avait entrepris de nombreuses démarches. Consciente de l'importance de dynamiser l'offre de services professionnels dans notre village, la municipalité a envisagé la vente du bâtiment tout en souhaitant une utilisation professionnelle du futur acquéreur.



Aujourd'hui, le bâtiment a trouvé son nouveau propriétaire en la personne de Maître Pauline Follet, notaire déjà bien établi au cœur de notre commune. Ce nouveau chapitre dans l'histoire de l'ancienne Poste représente une opportunité de développement pour Maître Follet. En effet, la taille plus importante du bâtiment lui permettra de développer ses activités, accroissant ainsi sa notoriété et sa visibilité grâce à son emplacement privilégié.

● Nettoyage de printemps - 6 mai 2023

Mobilisation pour notre 2ème édition du "Nettoyage de Printemps" à Fleury-la-Forêt en partenariat avec l'association Haugr et le Sygom.

Il est toujours impressionnant de constater le nombre de déchets ramassés en peu de temps.

La municipalité remercie l'ensemble des acteurs pour ce moment agréable et convivial.

La préservation de notre environnement est essentielle !



Pierres en Lumières - 13 mai 2023

Pour la deuxième année consécutive, la municipalité a souhaité mettre en avant la culture et le patrimoine en participant à l'événement conjointement organisé par le Département de l'Eure et la Fondation du Patrimoine. Pour cette occasion, une tombola a été organisée et le groupe «Les Arabesques» est venu nous enchanter par son talent. Une visite guidée menée par Nathalie Follet a pu ravir les curieux de découvertes. Les gourmands ont pu se restaurer avec le Tacot Burger venu pour l'occasion. A la tombée de la nuit, l'église s'est parée de ses plus belles lumières.



Foire à tout - 4 juin 2023

C'est sous un beau soleil que les visiteurs ont pu déambuler dans les allées de la foire à tout organisée sur la Place de l'église et la Place des tilleuls.

Environ 250 mètres d'exposition, un peu plus de 50 exposants, de quoi ravir les chineurs ! Le Food Truck Burger avait fait le déplacement pour la restauration.



Journée vélo - 25 juin 2023

C'est sous un beau soleil que les 72 participants ont animé la deuxième édition de la journée vélo. Seul, entre amis ou en famille, il fallait parcourir les différents villages du pays de Lyons.



Concours maisons fleuries 2023 - Remise des prix - 14 juillet 2023

La remise des prix du concours communal des maisons fleuries eu lieu lors de la manifestation du 14 juillet organisée par le Comité des fêtes (voir page 27). La municipalité félicite les heureux lauréats qui ont remporté un diplôme et un bon d'achat à la jardinerie Triplet.

C'est l'occasion aussi pour la municipalité de remercier l'ensemble des fleuryennes et fleuryens qui font un effort pour embellir notre charmant village.

Cette belle journée s'est terminée par le traditionnel feu d'artifice municipal.



Journées Européennes du Patrimoine - 16 septembre 2023

Nous avons eu le plaisir de célébrer les Journées Européennes du Patrimoine avec un concert au cœur de l'église Saint-Denis-Saint-Brice.

Les murs du site ont résonné des mélodies interprétées par Michel Courché, ténor et Patricia Courché, soprano, accompagnés de Patrick Desseauve, pianiste.

Grâce à la passion des artistes, le public a été enchanté de vivre ce concert unique. À cette occasion, Michel Courché a écrit un poème à l'attention du village sur une musique de Jack Ledru.



*« C'est Fleury !
Mon village de nos jours chéris
La forêt vient te protéger,
de ses longs bras aimés*

*C'est ici, comm' un nocturne de Chopin
nos bell' mares
illuminent le soir
le bout de nos chemins*

*Oh ! Notre églis' aux vitraux lumineux
qui réfléchissent le sourire du bon Dieu
À Fleury,
sur la place de la mairie
fièrement, majestueusement
notre if gratte les cieux*

*À Fleury,
la Déesse Thalie sourit
en venant un peu étonnée
à la Fabrique du Pré*

*À présent,
admirons tous nos paysans
dont les bœufs au bout du sillon
attendent l'aiguillon*

*De nos chênes verts
protégeant Notre-Dame
grâce aux Mommert
souffle un peu de son âme*

*Comm' des cierges
illuminant le paradis
les asperges se blotissent, ici
à la Cacheterie*

*À Fleury,
son château, un bijou cuivré
où les fées viennent visiter
son musée de poupées*

*À Fleury,
la notair' lève les hypothèques
et les livres s'en vont frapper
à la bibliothèque*

Les Fleuryens font front toujours

*debouts
grâce à leur maire notr' Arnaud
Godebout*

*Les journées du Patrimoine font aimer
un peu plus notre bell' cité
c'est FLEURY LA FORÊT !»*

Formation défibrillateur - 21 octobre 2023

Une formation défibrillateur a été organisée en partenariat avec le SDIS de Lyons-la-Forêt. Cet atelier qui se voulait en petit comité, a rassemblé 12 participants, déterminés à acquérir des compétences en premiers secours. Pendant cette matinée d'apprentissage les sapeurs pompiers ont partagé leur savoir-faire pour agir efficacement en cas d'urgence cardiaque.

Chacun a pu se familiariser avec l'utilisation d'un défibrillateur et apprendre les gestes qui sauvent.



Halloween - 1er novembre 2023

Pour le plus grand bonheur des petits et des grands, et ce, malgré le temps, la récolte des bonbons a pu avoir lieu. Les enfants ont sillonné les différents hameaux afin de récolter un maximum de friandises !

La municipalité remercie les habitants pour l'accueil chaleureux qu'ils ont réservé aux enfants.



Bourse Vêtements & Jouets - 12 novembre 2023

Un dimanche placé sous le signe de la convivialité ! La manifestation organisée par la municipalité a connu une affluence d'exposants qui a rapidement comblé toutes les places disponibles.

Dès les premières heures du jour, la salle des fêtes s'est transformée en un véritable paradis pour les amateurs de bonnes affaires. Les stands, regorgeant de vêtements et de jouets, ont attiré quelques curieux à la recherche de trésors cachés, prêts à offrir une seconde vie aux objets.

L'atmosphère chaleureuse créée par les exposants a marqué cette journée conviviale et de partage.



Marché du terroir et de l'artisanat - 3 décembre 2023



Le dimanche 3 décembre se tenait le tout premier marché du terroir et de l'artisanat, organisé par la municipalité; une belle initiative de Jérémy Bournisien, Conseiller municipal.

Ce rendez-vous a été un succès, réunissant la richesse de notre terroir et le talent de nos artisans locaux.

Encore une fois, l'atmosphère chaleureuse et conviviale a été au rendez-vous.

Les exposants ont été enchantés de constater l'enthousiasme et l'engouement des quelques visiteurs qui ont tous joués le jeu en privilégiant la consommation locale. La municipalité remercie tous ceux qui ont contribué à la réussite de cet événement, qu'il s'agisse des exposants passionnés, des visiteurs curieux, ou de l'équipe dévouée derrière cette belle initiative.

Colis des anciens - 15 décembre 2023

Le colis des anciens, offert par la municipalité a été distribué autour d'un goûter organisé par le Club des anciens. C'était une occasion de se retrouver, de partager des sourires et de célébrer ensemble la magie des fêtes.

Cependant, nous regrettons de constater que la participation de nos aînés a été plus limitée que prévu. Nous comprenons que chacun a ses propres engagements et impératifs, mais nous aurions aimé partager ce moment spécial avec le plus grand nombre d'entre vous.

La municipalité remercie tous ceux qui ont pris part à cet événement.



Distribution des jouets de Noël - 17 décembre 2023

Le dimanche 17 décembre, la magie de Noël s'est invitée dans notre village. Le Père Noël en personne a pris le temps de répandre la joie en offrant des cadeaux aux enfants sages.

Accompagné de ses fidèles ânes et se déplaçant dans une carriole festive, le Père Noël a déambulé dans les rues du village pour le plaisir des petits et des grands.

Les enfants guettaient impatiemment le tintement des cloches annonçant l'arrivée tant attendue du Père Noël. Les visages illuminés des plus jeunes et les sourires émerveillés des aînés ont marqué cette journée.

Nous exprimons nos sincères remerciements envers le Père Noël et ses compagnons à quatre pattes pour avoir insufflé de la magie dans notre village. Nous remercions également le Comité des fêtes qui a ajouté une touche sucrée à cette joyeuse célébration en offrant des sachets de confiseries.



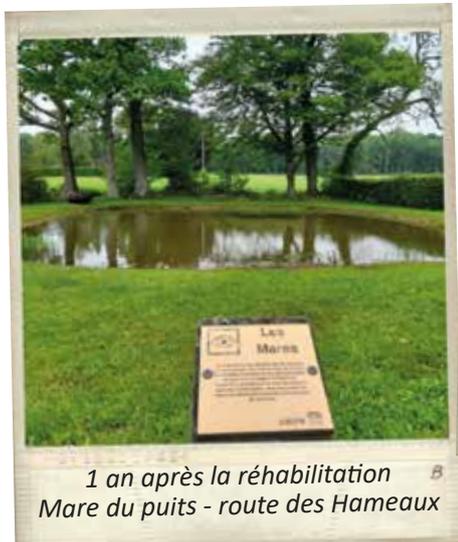
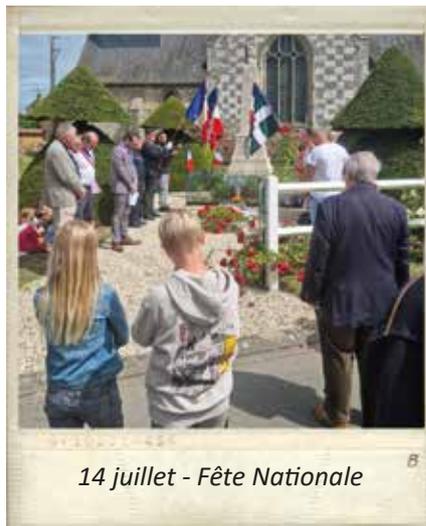
Retour en images

2023

Nous vous convions à plonger au cœur des moments capturés, des sourires immortalisés et des instants fugaces qui ont marqué notre commune au cours de l'année passée.

Vous tenez entre vos mains un condensé photographique de notre vie communale, une chronique en images où chaque cliché est une fenêtre ouverte sur notre réalité, sur les événements qui ont rythmé notre quotidien.

Nous vous invitons à embrasser la diversité de notre commune, à découvrir ou redécouvrir des moments souvent fugaces, mais ô combien significatifs. Ce sont les rires partagés lors de la fête de quartier, les paysages enchanteurs qui émaillent notre territoire, ou encore les événements communautaires qui ont renforcé les liens.





Effraction de la mairie...



et de la salle des fêtes.



Création d'un local
Préau de la salle des fêtes



Chenilles processionnaires
Parking communal de la mairie
Destructeur de nids - Cédric Sageot



Fête des voisins - 2 juin



Association des Maires
Dans la Somme
15 avril 2024



Coup de vent 4 juillet 2023
Route de Lyons



Visite des élus et leur conjoint de
l'Assemblée Nationale - 16 octobre 2023



Association des Maires
Hôtel de Brienne
19 septembre 2023



Session plénière au Département
15 décembre 2023



Focus sur la bibliothèque | 2023

Cette année, les bénévoles, Cécile Clouw, Janine Donier, Catherine Effenberger, Sylviane Fouquet, Christine Poirier et Michel Rimbault ont travaillé sans relâche pour offrir des moments inoubliables au sein de la bibliothèque municipale, espace dédié à la culture et à l'échange.

En 2023, la bibliothèque a pris une nouvelle dimension. L'équipe bénévole, portée par la municipalité a organisé deux ateliers qui ont connu un grand succès auprès du jeune public. Le 28 janvier 2023, un atelier dédié aux jeux de société a rassemblé des enfants du village et des environs. L'atelier s'est clôturé sur une touche gourmande.



Le 4 novembre, un autre atelier tout aussi captivant a permis aux enfants de se réunir à travers des ateliers ludiques, les bénévoles ont partagé leur savoir-faire en enseignant aux plus jeunes les secrets du rangement et du classement d'une bibliothèque, créant ainsi une expérience éducative divertissante. L'après-midi s'est conclu par un petit goûter pour le plaisir des petits et des grands !



La bibliothèque n'a pas seulement été le théâtre d'ateliers, elle a également élargi ses horizons littéraires. Cette année, la collection s'est enrichie, offrant ainsi aux lecteurs avides de découvertes une palette diversifiée d'œuvres captivantes.

Retrouvez le calendrier d'ouverture de la bibliothèque dans la rubrique « Informations diverses ».

Enfin, aucun de ces moments ne serait possible sans l'engagement inestimable de nos bénévoles dévoués. Leur passion, leur temps et leur énergie investis dans la vie de la bibliothèque contribuent à faire de cet espace un lieu chaleureux et accueillant pour tous. Un grand merci à eux pour leur implication et leur amour pour la culture.

Nous espérons que ces lignes vous donneront l'envie de pousser les portes de la bibliothèque municipale et de partager des instants précieux dédiés à la découverte, à la culture, et à l'amitié. Nous rappelons que l'inscription est gratuite.

A l'aube de cette nouvelle année, nous vous dévoilons un aperçu des projets qui façonneront notre village en 2024. Ces initiatives, guidées par les valeurs profondes des Fleurysiens, témoignent de notre engagement envers un village dynamique et prospère. Elles visent à préserver l'attrait unique de la ruralité, tout en respectant nos valeurs ancestrales et en intégrant une modernisation alignée sur les exigences contemporaines de l'écologie et de l'économie. Notre objectif est de préserver l'essence particulière qui fait de notre village un lieu exceptionnel.

Mise en Conformité – Travaux église

L'église, témoin de notre histoire, sera au centre de nos préoccupations en 2024. La mise en conformité du paratonnerre et la rénovation de l'appentis côté parking assureront la préservation de ce patrimoine cher à nos cœurs.

Sécurité Routière - Radars Pédagogiques

La sécurité sur nos routes demeure une priorité absolue. Dans la continuité de nos actions, deux radars pédagogiques seront installés, l'un sur la route de Bosquentin, après le cimetière et l'autre à l'entrée du Montrouge direction la route de Beauvoir. Ces dispositifs joueront un rôle crucial dans la sensibilisation et la régulation de la vitesse, contribuant ainsi à la sécurité de tous.

Eclairage public - Rue Gavois

La modernisation de notre infrastructure urbaine reste au cœur de nos préoccupations. Après l'effacement des réseaux route de Bosquentin et le renforcement des lignes au Fayel, notre prochaine étape est la rénovation de l'éclairage public de la rue Gavois, adoptant des lanternes LED en remplacement des luminaires halogènes existants. Cette transition écologique et économe en énergie marque un pas significatif vers la durabilité environnementale.

Ce choix stratégique s'inscrit dans une approche progressive, avec l'intention de convertir l'ensemble de la commune à l'éclairage LED par tranche annuelle. Les avantages de cette technologie, tels que son rendement supérieur, son caractère écologique et ses économies d'énergie, sont autant de raisons de favoriser cette transition lumineuse vers un avenir plus durable pour notre commune.

Défense incendie

En 2024, nous acheverons le renouvellement intégral des hydrants de la commune en changeant les deux dernières bouches : une à l'intersection route des Hameaux/chemin des Pâtures et l'autre au 16 route de Bezancourt, en vertu d'une convention de participation financière avec la commune de Bosquentin. Cette étape cruciale garantit une réactivité accrue en cas d'urgence, renforçant ainsi significativement notre dispositif de défense incendie.

Réhabilitation du logement communal

Le lancement du projet d'études marque le début d'une transformation significative pour notre village. Au cœur de cette initiative, la création d'une salle polyvalente au rez-de-chaussée de l'ancien logement communal, destinée à accueillir des réunions, le Conseil municipal, des mariages, et offrir un espace convivial pour les associations locales et les habitants souhaitant se réunir. Cette salle polyvalente s'avère également utile pour des événements tels que les commémorations, permettant le maintien du pot de l'amitié sans entraver les réservations de la salle des fêtes. Des toilettes publiques indépendantes seront également créées pour préserver la disponibilité de la salle des fêtes lors de manifestations communales. Le projet s'étend à la réorganisation de l'espace de la mairie.

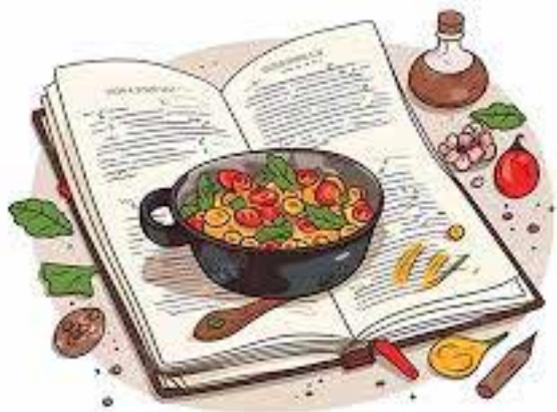
Cette extension de la mairie englobe également des aménagements tels que la création d'une salle des archives optimisée, et la possibilité de générer des revenus durables avec la création d'un logement communal à l'étage. La rénovation énergétique et le respect des normes environnementales sont des éléments intégrés au projet.

Ces propositions, équilibrant modernisation et préservation de la ruralité, seront minutieusement étudiées pour façonner un avenir villageois innovant et respectueux de notre identité communale.



Les recettes du Chef

2023



Soufflé glacé au calvados

- 4 Jaunes d'œufs,
- 125g de sucre semoule,
- 20cl de crème fraîche,
- 3 Blancs d'œufs,
- 3 cl de calvados.

Cuire le sucre dans une petite casserole jusqu'à ce qu'il blondisse légèrement.

Ajouter les 3cl de calvados.

Faire bouillir, puis verser le mélange dans un saladier et y ajouter les 4 jaunes d'œufs en fouettant.

Continuer à fouetter jusqu'à refroidissement complet.

Ajouter la crème que vous aurez préalablement fouettée en mélangeant à la spatule en bois et incorporez les blancs préalablement montés en neige.

Remplir des ramequins individuels, entourez les d'une bande de papier d'aluminium de manière à ce que l'appareil dépasse de 3cm et donne l'illusion d'un soufflé.

Stocker au congélateur.

Conseils du Chef :

Au moment de servir, ôtez la bande d'aluminium.

Servir avec des tuiles aux amandes.

Goujonnette de cèpes

- 3 œufs battus en omelette assaisonnés de sel et poivre,
- Chapelure,
- Huile d'olive,
- Cèpes «Bouchon de champagne»

Conseil du chef :

Prendre des cèpes bien frais et fermes, pas trop gros et non ouverts dit «bouchon de champagne».

Trancher les cèpes dans le sens de la longueur, environ 5mm d'épaisseur.

Tremper les cèpes tranchés dans les œufs battus en omelette puis dans la chapelure.

Poêler les tranches une à une avec de l'huile d'olive.

Ne pas mettre beaucoup de cèpes dans la poêle.

Renouveler l'opération.

Servir sur salade frisée avec un petits crackers à l'ail.

Gésiers de volailles tièdes et ciboulette autour de l'assiette.

Bonne dégustation !



Jean-Paul Langevin, Chef étoilé retraité

Le Club des anciens

2023

Le Club des anciens, à l'origine du rallye touristique de Fleury-la-Forêt en 2022, a renouvelé l'expérience cette année avec un parcours captivant, cette fois au départ de Fleury-la-Forêt et en direction de Beauficel-en-Lyons.

Sur un trajet d'environ 8 kilomètres, les participants, qu'ils soient à pied, à vélo, ou à cheval, ont relevé le défi avec enthousiasme, créant une atmosphère conviviale et dynamique. À l'issue de ce parcours riche en découvertes, un goûter a été proposé, offrant un moment de rassemblement propice au renforcement des liens sociaux. Ce moment de convivialité a été apprécié de tous les participants.

Le Club des anciens a poursuivi sa mission de dynamisation de notre commune en mêlant compétition, convivialité, et découvertes enrichissantes.



Le samedi 30 septembre 2023, le Club des anciens a organisé son tout premier concours de manille. Un événement qui a réuni pas moins de 64 passionnés de cartes, parmi lesquels se distinguaient particulièrement les habitués des concours, apportant une touche compétitive.

Chacun a contribué à faire de cet événement une réussite. Chaque participant est reparti avec un lot, en signe de reconnaissance de l'association pour leur participation et leur engagement.



Cette année a marqué un nouveau jalon dans l'histoire du club sportif de Fleury-la-Forêt, grâce à la générosité des habitants bienveillants de notre village, propriétaires de la boulangerie-pâtisserie du Parvis à Etrépagny. Leur sponsorat a revêtu le club d'une nouvelle énergie, symbolisée par les maillots verts aux couleurs emblématiques du club, portés fièrement par chaque joueur.

À l'occasion des Lauréats Sportifs, organisés le 20 octobre 2023 à la salle des fêtes de Touffreville par la Communauté de Communes Lyons Andelle, le club a eu l'opportunité de célébrer l'un de ses piliers, Samuel Rouet. La municipalité a tenu à rendre hommage à son dévouement exceptionnel au sein du club tout au long de ses années de service. Un geste significatif, d'autant plus poignant que Samuel, joueur de longue date, s'apprête à quitter le terrain de Fleury-la-Forêt.

Au cours de cette cérémonie, Monsieur le Maire, également joueur du club depuis plus de 15 ans, a eu l'honneur de remettre à Samuel un trophée en témoignage de gratitude. Cette reconnaissance souligne l'importance de l'engagement de Samuel dans la construction et le rayonnement du club au fil des années.



Liste des joueurs :

Rayane ANDRE
Cyril BELLEFONTAINE
Samy BENSASSI
Gauthier BOULANGER
Jérémy BOURNISIEN
Daniel BRANCO
Benoît DEVOYE
Christopher DEVOYE
Nicolas FERAY
Kévin FORTIN

Arnaud GODEBOUT
François GODEBOUT
Christopher GOUGEON
Pierrick LANCIEN
Bertrand LANGLER
Aurélien LEBRUN
Kévin LEBRUN
Maël LELOIR
Christopher LERATE
Romuald LETELLIER

Nicolas LHERMITTE
Emmanuel MARTIN
Dimitry PIASEK
Xavier PUPIN
Maxime ROUAULT
Romain SIBBILLE
Vincent THOMAS
Clément TROUVE
Pierre WALLECAN



L'Union Sportive de Fleury-la-Forêt

2023



@Aurélié Hébert - Important



Dirigeants : Alain DUBOIS,
Claudine DUBOIS,
Jean-Michel LEBRUN,
David DUBOIS.

Vingt ans de spectacles, d'art et de fêtes

De la musique classique au jazz en passant par la musique électronique, du théâtre classique au théâtre contemporain en passant par le conte, de la danse au cirque en passant par le mime, tous les arts ont été honorés dans « les Arts au pré » proposés par la Fabrique du Pré depuis vingt ans, sans oublier l'opéra, le cinéma, et toutes les formes des arts plastiques.

Au rythme de quatre à cinq manifestations par an (concentrées les premières années sur deux jours de festival ou échelonnées entre le printemps et l'automne depuis 2011) des dizaines d'artistes professionnels et amateurs ont enchanté la grange-théâtre et le parc du Pré-Boulay.

Parmi près d'une centaine d'excellents spectacles, comment choisir de parler de quelques uns sans regretter de ne pas citer les autres?

On se souvient des masques grotesques du théâtre de masques venu de Lituanie dans le cadre d'un festival international de théâtre amateur, on se souvient du *Médecin malgré lui* de Molière haut en couleurs, façon commedia dell'arte, on se souvient de Denis Josselin le funambule dansant sur son fil au soleil couchant, on se souvient de la joute verbale toute en nuance des deux amis de la pièce *Pour un oui pour un non* de Nathalie Sarraute proposée par le théâtre de l'Étoupe et de la force du spectacle *Ah!Ah!* d'Elena de Renzio seule sous sa lumière blanche mettant en scène nos peurs; on se souvient du talent de comédien et de chanteur d'Emmanuel Dufay dans son spectacle *Autour du Chat noir*, on se souvient des grandes marionnettes de Chantal Prévost en conciliabule sur la pelouse et des statues graciles se découpant sur le ciel de René Gallais; on se souvient des tableaux magnifiques accrochés aux cimaises de la grange, on se souvient de la magie des parcours sonores de Michel Bertier le long des chemins du parc éclairés de centaines de bougies; on se souvient de la performance accomplie par les artistes (professionnels et amateurs) de l'atelier lyrique MCP qui nous a offert, mis en scène, l'opéra de Giuseppe Verdi *La Traviata*.

On n'oublie pas le plaisir provoqué par la projection du film *les Demoiselles de Rochefort* de Jacques Demy, seul spectacle proposé en 2020, l'année du confinement.

Quelle que soit l'affiche le public est toujours très nombreux qui assiste aux spectacles suivis d'échanges joyeux et chaleureux autour d'une savoureuse collation.



Théâtre de masques lituanien



«Le médecin malgré lui»
Molière



Denis Josselin
Funambule



«Pour un oui ou un non»
Nathalie Sarraute



«Ah!Ah!»
Eléna de Renzio



«Autour du chat noir»
Emmanuel Dufay



Les marionnettes de Chantal Prévost



Les figurines de René Gallais



Exposition dans la grange-théâtre



«La Traviata»
Opéra de Giuseppe Verdi



Les Michtos groupe de Jazz manouche



An Las groupe de musique celtique

Et pour l'année 2023 on se souviendra de la soirée du samedi 7 octobre durant laquelle, pour célébrer ses vingt ans, la Fabrique du Pré a programmé une nuit musicale magistralement menée par le groupe Spread It. En deux sets, des reprises de rock, de pop rock et de variétés françaises et internationales pour un public ravi de chanter et de danser bien au-delà de minuit.



Quatre autres rendez vous ont ponctué l'année de la Fabrique :

La balade contée par Hélène Beuvin accompagnée musicalement par Marion Motte s'est transformée pour cause de pluie diluvienne, en spectacle de scène dans la grange où il fût bon de se réfugier. C'était, le dimanche 23 avril, une programmation, au Pré-Boulay, de la saison culturelle de la Communauté de communes.

Pour notre seconde participation à Pierres en Lumières, le 13 mai, toutes les allées éclairées de petits luminions conduisaient vers le comédien Eric Maby qui sous le grand noyer nous disait le conte poétique et tendre de Claude Nougaro Plume d'ange. Puis deux jeunes musiciens, Aliénor au violoncelle et à la harpe, et Clotaire au saxophone et au hautbois nous ont charmés dans la grange.

Le 20 mai une trentaine de personnes a assisté à la répétition publique du premier acte de l'opéra *Don Juan* de Mozart que travaillait l'atelier lyrique MCP pendant tout le long week-end de l'Ascension.

Marion Motte était, en solo, à l'affiche le 11 novembre dans le cadre du Festival Chants d'Elles. Musicienne accomplie, elle joue de sa voix agile et mélodieuse et de toutes sortes d'instruments pour nous immerger dans un monde de sons qu'elle puise dans tous les continents.



Le nouveau bureau du Comité des fêtes a débuté son mandat avec la Fête de la musique. Le public a été transporté dans un univers sonore captivant par les talentueux musiciens du groupe les Arabesques qui ont proposé à partir de 20h un concert de musiques très variées, d'Astor Piazzola à la musique classique en passant par la musique de films. La buvette tenue avec soin a ajouté une touche conviviale à cet événement qui a réuni de nombreux habitants du village et des villages voisins.



La journée du 14 juillet a débuté par la traditionnelle cérémonie de commémoration, qui a ensuite laissé place à une multitude de jeux et d'activités surprises pour le plaisir de tous.

La Cabane à Mijo a regalé les participants avec une restauration de qualité, tandis que le Comité des fêtes a assuré l'ambiance avec une buvette bien fournie et des barquettes de frites.



Le «Duo Guinguette» a ajouté une note festive, créant une ambiance chaleureuse et entraînante tout au long du repas.



Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ?

Le PLUi est un document orientant l'urbanisation du territoire pour les prochaines années. Il agit comme une boîte à outils pour l'aménagement du territoire, fixant des orientations sur des aspects tels que le logement, les déplacements, le développement économique et la préservation des ressources naturelles. Il comprend un règlement déterminant les zones d'implantation des habitations, entreprises, agriculture, et les règles de construction. Une fois approuvé, les plans locaux communaux et autres documents similaires deviennent obsolètes.

Pourquoi la Communauté de communes élabore un PLUi ?

Depuis le 1er juillet 2021, la Communauté de communes Lyons Andelle est compétente en matière de plan local d'urbanisme. Elle a engagé l'élaboration du futur PLUi, impliquant les élus locaux, services publics, et experts en urbanisme et environnement. Le 22 septembre 2022, la première étape a été accomplie avec la prescription de l'élaboration du document, détaillant les objectifs, la collaboration entre les communes, et les modalités de concertation avec les administrés.

Quelles sont les pièces qui composent un PLUi ?

Document très dense et complet, le PLUi comporte plusieurs volets :

- Un rapport de présentation : il s'agit d'une « photographie » du territoire qui en recense toutes les dynamiques et les évolutions. Il présente les orientations d'aménagement retenues tout en précisant leurs incidences sur l'environnement.
- Un projet d'aménagement et de développement durables (PADD) qui décline en orientations concrètes les choix d'orientations politiques retenus.
- Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) qui précisent les règles à respecter pour l'aménagement de certains secteurs.
- Le zonage : il identifie le classement des parcelles du territoire selon 4 grandes catégories (zones urbanisées, à urbaniser, naturelles et forestières, agricoles).
- Le règlement graphique et écrit : il identifie les règles de constructibilité des parcelles.
- Les annexes : elles présentent les éléments et servitudes à respecter dans le cadre de la constructibilité des parcelles

Nous nous trouvons actuellement dans la phase du PADD. Cette étape, entamée depuis l'automne, se poursuivra jusqu'en juin. Un débat sur le PADD aura lieu au sein du Conseil municipal au printemps prochain.

En quoi suis-je concerné et comment puis-je participer ?

Habitants, commerçants, artisans, agriculteurs, le PLUi concerne l'ensemble de la population du territoire. Il répond à quatre grandes questions :

- Où est-il possible de construire ?
- Quelles sont les constructions autorisées et les constructions interdites ?
- Sous quelles conditions ?
- Quels sont les espaces naturels et agricoles à préserver ?

Quand les nouvelles règles seront-elles applicables ?

Les nouvelles règles du PLUi seront applicables une fois le document approuvé, probablement en 2026. Pendant l'élaboration du PLUi, la carte communale de notre village reste en vigueur. Le service urbanisme de la commune demeure l'interlocuteur principal, et le Maire conserve la compétence en autorisation du droit des sols.

Quelle est la place des communes dans l'élaboration du PLUi ?

Pour élaborer le PLUi Lyons Andelle, la Communauté de communes s'appuie sur la connaissance des communes, de leurs élus et habitants. Chaque Conseil municipal a désigné un binôme pour assurer la participation communale, avec

Pour plus d'informations au sujet du PLUi, contactez le service urbanisme de la Communauté de communes Lyons Andelle.

Service urbanisme
ZA La Vente Cartier, 15 rue Martin Liesse BP 20 - 27380 Charleval
02 32 49 61 27
urbanisme@cdcla.fr



Route de Beauvoir



Voirie

2023

Amélioration du réseau routier : La Communauté de Communes Lyons Andelle au service de la voirie

La Communauté de communes s'engage dans l'amélioration de notre cadre de vie. Cette année, l'intercommunalité a déployé des travaux significatifs pour garantir des déplacements fluides et sécurisés au sein de notre village, en dehors des routes départementales. Seules les routes communales sont de la compétence de la Communauté de communes.

Le comblement des bas-côtés de la route de Beauvoir a été entrepris. Ces travaux visent à améliorer l'accessibilité de cette voie et à prévenir tout risque d'affaissement en attendant sa réfection totale.

Un autre chantier s'est déroulé cette année avec la réfection de la rue Gavois. Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale d'entretien de notre réseau routier communal. La Communauté de communes a veillé à repenser l'aménagement de cette voie, notamment en intégrant un dispositif pour le puisard. Cette attention particulière permet d'optimiser la gestion des eaux pluviales, participant ainsi à la préservation de notre environnement tout en évitant d'éventuelles inondations.



Rue Gavois

Conseillère Numérique

2023

Vers la connexion pour tous : intervention d'une conseillère numérique, pilier de la lutte contre la fracture numérique.

Au cœur de notre commune, une initiative novatrice orchestrée par la Communauté de communes a pris vie pour faire reculer la fracture numérique. Deux mercredis par mois, la Conseillère numérique, Séverine Frère, devient le guide incontournable des habitants dans le monde digital.

Dans une ère où la technologie évolue à une vitesse vertigineuse, il est essentiel que chacun puisse suivre le rythme.

Que vous soyez novice ou souhaitiez perfectionner vos compétences, Séverine offre son savoir-faire pour dissiper les appréhensions. Son engagement va au-delà des rencontres bi-mensuelles, avec l'ouverture de "La Ressource 'IT'", une boutique numérique située en plein cœur de Charleval, offrant un espace où les usagers peuvent bénéficier de conseils, de formations, et même d'ateliers thématiques pour explorer les multiples facettes du monde digital.



@Cdcla



NAISSANCES

Gabin GOULLIER, le 25 juin 2023
Loeyna LEBOURG, le 14 septembre 2023
Soan BIGNON, le 7 novembre 2023
Louise GRISEL, le 4 décembre 2023



Raphaël VOISIN et Elodie COURTU
9 juin 2023

MARIAGES



Nicolas DETAMPEL et Sophie RADENNE
4 février 2023



PACS



Raphaël COULHON et Caroline SYKES
9 décembre 2023



DÉCÈS

Hubert CHEVALLIER, le 14 mars 2023
Christian FLACELIERE, le 26 mars 2023
Achille ANQUETIN, le 6 avril 2023
Brigitte BIEUVILLE, le 14 décembre 2023



● Qu'est-ce qu'Allô Service Public 3939 ?

Le 3939 est un service de renseignement administratif par téléphone qui délivre des informations sur les droits, obligations et démarches à accomplir.

Accessible le lundi et jeudi de 8h30 à 18h15, le mardi et mercredi de 8h30 à 13h et le vendredi de 13h à 17h.

Service gratuit, coût de l'appel selon opérateur.



● Le recensement citoyen

Vous êtes Français et vous allez bientôt avoir 16 ans ? Vous voulez vous inscrire à un examen (BEP, Bac etc.) et on vous réclame une attestation de recensement citoyen ?

Le recensement citoyen est obligatoire.

Vous devez faire votre recensement dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

Si vous n'avez pas fait votre recensement dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Vous devez vous présenter en mairie muni des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile

Votre recensement fait, vous obtenez une attestation de recensement. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen, un concours administratif en France ou à l'examen du permis de conduire. Vous serez ensuite convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

D'autre part, cette démarche vous inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18ème anniversaire.

● Aide à domicile - Communauté de Communes Lyons Andelle

Afin de soutenir et d'accompagner les personnes en perte d'autonomie, la Communauté de Communes Lyons Andelle propose divers services d'aide à la personne :

- L'aide à domicile : service intervenant 7j/7j, de 7h à 20h30, auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, des personnes handicapées qui nécessitent l'aide d'un professionnel et des personnes âgées de moins de 60 ans ayant besoin d'une aide temporaire.

- Livraison de repas à domicile, service accessible à tous les habitants du territoire, en situation de perte d'autonomie pour faire ses repas, durant une période courte ou prolongée. Des menus adaptés sont proposés pour les personnes qui suivent un régime. Le tarif est de 9.30€ par repas.

- Le transport à la demande, service gratuit proposé du lundi au vendredi de 14h à 16h, afin de conduire le bénéficiaire où il le souhaite sur le territoire Lyons Andelle. Les déplacements en dehors du territoire sont facturés 43 centimes du kilomètre. Seuls les personnes bénéficiaires du service d'aide à domicile ou livraison de repas, sans véhicule personnel ou dans l'incapacité de conduire peuvent prétendre à ce service.

Pour toutes questions relatives à ces trois services, vous pouvez contacter la Communauté de Communes Lyons Andelle par téléphone au 02.32.49.61.27 ou par mail à contact@cdcla.fr

Location de la salle communale

La commune loue la salle communale pour toute occasion. La réservation ne sera acquise qu'à la signature du contrat de location, la réception d'un chèque de caution d'un montant de 350€ à l'ordre du Trésor Public et d'une attestation d'assurance de responsabilité civile.

La commune met gracieusement, à la disposition des habitants, la salle communale pour les inhumations.

L'état des lieux d'entrée et la remise des clés se font le vendredi à 14h00 et l'état des lieux de sortie se fait le lundi à 14h00.

La capacité d'accueil maximale de la salle des fêtes est de 170 personnes. Toutefois, pour des raisons de sécurité, nous limitons le nombre de personnes à 100. Il est impératif de respecter cette limite.

Tarifs location de la salle des fêtes

Désignation	Commune de Fleury-la-Forêt	Hors commune
Caution (chèque à la réservation)	350 €	350 €
Forfait ménage	50 €	50 €
Location week-end (du vendredi 14h au lundi 14h)	150 €	250 €
Lave-vaisselle	30 €	30 €
Couverts (par personne)	1 €	1 €
Consommation électrique	0,18/kw	0,18/kw
Forfait location en semaine (la journée, consommation électrique comprise)	150 €	150 €

La Carte Nationale d'identité (CNI) et le passeport

Vous souhaitez demander votre première carte nationale d'identité ? Vous êtes majeur et la date de validité de votre carte nationale d'identité est prochainement dépassée ou l'est déjà ?

La demande de renouvellement de la carte d'identité est gratuite, à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.

Pour faire vos pièces d'identité, vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande sur le site de l'ANTS.

Si vous êtes dans l'incapacité de faire une pré-demande en ligne, vous devrez remplir le formulaire qui vous sera remis au guichet.

Le jour du rendez-vous, vous devez présenter les documents suivants :

- 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes,
- Justificatif de domicile,
- Un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois.

Si vous avez fait une pré-demande : n° de pré-demande et/ou le QR code obtenus à la fin de la démarche (il est conseillé d'imprimer le récapitulatif de pré-demande)

Dans le cadre d'un passeport, les mêmes documents vous seront demandés. Le timbre fiscal s'élève à un montant de 86€ pour un adulte.

En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, vous devez vous affranchir d'un montant de 25€.

Afin d'obtenir un rendez-vous dans les plus brefs délais, vous retrouverez ci-dessous la liste des établissements équipés pour ce dispositif :

Maison France Services de Lyons-la-Forêt
2, rue du Four à Chaux
27480 Lyons-la-Forêt
02.32.49.60.87

Lundi : 09h00 à 12h00 / 13h30 à 16h30
Mardi : 09h00 à 12h00
Mercredi : 09h00 à 12h00 / 14h00 à 17h30
Jeudi : Fermé
Vendredi : 09h00 à 12h00
Samedi : Fermé

Mairie de Fleury-sur-Andelle
1, place de la République
27380 Fleury-sur-Andelle
02.32.49.00.59

Horaires non communiqués

Mairie de Frenelles en Vexin
9, rue de l'église Saint Martin
27150 Frenelles en Vexin / Boisemont
02.32.69.41.26

Lundi : 14h00 - 17h40
Mardi : 9h00 - 11h40 / 14h00 - 17h40
Mercredi : Fermé
Jeudi : 9h00 - 11h40 / 14h00 - 17h40
Vendredi 9h00 - 11h40 / 14h00 - 17h40
Samedi : 9h00 - 11h40

Mairie d'Etrepagny
Rue du Maréchal Foch
27150 Etrepagny
02.32.55.71.44

Horaires non communiqués

INFORMATIONS DIVERSES

● Utilisation d'engins bruyants :

Conformément à l'arrêté municipal permanent du 31 janvier 2023, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8h00 à 20h00,

Les samedis : de 8h à 12h et de 14h à 19h;

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Chacun est tenu de prévenir son voisinage en cas de travaux importants et/ou manifestations ponctuels afin d'entretenir de bonnes relations.

● Élagage des arbres et des haies :

Les câbles électriques et téléphoniques doivent être dégagés des branches d'arbres afin d'éviter toute détérioration ou accident. Le Maire peut mettre en demeure les propriétaires riverains d'élaguer ou d'abattre les arbres susceptibles d'entraver la circulation.

Dans les cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la Mairie aux frais des propriétaires après une mise en demeure restée sans résultat. À l'issue de la réalisation de l'élagage d'office, la commune peut émettre un titre de recettes à régler à la perception par le propriétaire concerné.



● Propreté espace public :

Dans notre village, l'amour que nous portons à nos animaux de compagnie coexiste harmonieusement avec notre attachement à la propreté des espaces publics que nous partageons, surtout aux abords de nos lieux de vie !

Nous tenons à rappeler à tous nos concitoyens que les déjections canines sont strictement interdites sur les trottoirs, les voies publiques, et dans les espaces verts. Cette règle fondamentale contribue à préserver la qualité de notre cadre de vie et à assurer la sécurité sanitaire de notre communauté.

Nous encourageons donc tous les propriétaires d'animaux de compagnie à se munir systématiquement d'un petit sac pour ramasser les déjections de leur compagnon à quatre pattes. Cette simple précaution, outre le respect des règles édictées, contribue à préserver la qualité de vie. Ensemble, agissons pour maintenir nos espaces publics propres et agréables pour tous !

● Stérilisation :

Il est de la responsabilité de chacun de faire stériliser ses chats afin d'éviter une reproduction exponentielle ainsi que les chats «errants». Nous comptons sur votre implication afin de limiter ces phénomènes sur la commune.

● Calendrier bibliothèque municipale janvier à juin 2024 :

	Mercredi	Samedi
Janvier	merc 3, merc 17, merc 31	sam 13, sam 27
Février	merc 14, merc 28	sam 10, sam 24
Mars	Merc 13, merc 27	sam 9, sam 23

	Mercredi	Samedi
Avril	merc 10, merc 24	sam 6, sam 20
Mai	merc 22	sam 4, sam 18
Juin	Merc 5, merc 19	sam 1, sam 15, sam 29

Horaires du mercredi : de 14h à 17h

Horaires du samedi : de 10h à 12h

● Fibre et téléphonie mobile :

En février dernier, la fibre optique a été déployée en avance par rapport au calendrier prévu. C'est une excellente nouvelle pour tous nos résidents, car cela signifie que vous pouvez dès à présent prendre contact avec votre fournisseur d'accès internet pour planifier l'installation de la fibre dans votre domicile. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant le réseau de la fibre, n'hésitez pas à contacter Eure Normandie Numérique au numéro suivant : 0 809 54 99 27.

La couverture mobile, quant à elle, a été un défi que la municipalité a pris à cœur. Nous avons travaillé ardemment pour garantir une couverture mobile optimale sur l'ensemble de notre village. Pour y parvenir, notre commune s'est inscrite dans le programme "New Deal Mobile," en vertu de l'arrêté ministériel du 16 février 2022. Orange a été désigné comme l'opérateur leader pour l'ensemble des quatre opérateurs qui seront présents sur le relais mobile. Conformément à cet arrêté, l'opérateur leader est tenu de mettre en service le réseau dans un délai de deux ans à compter de la date de l'arrêté. Cependant, grâce à l'existence préalable d'un pylône dans notre commune, les services ont élaboré un calendrier prévisionnel beaucoup plus rapide, avec une mise en service prévue pour le 15 mars 2023.

Ne voyant pas les travaux se dérouler comme prévu, la municipalité s'est engagée dans une bataille administrative. Après des discussions et négociations administratives, l'opérateur leader a affirmé respecter les délais légaux, mais la municipalité a continué à pousser pour obtenir une mise en service plus rapide. Il s'avère que le pylône nécessitait une mise aux normes pour permettre l'installation et la mise en service du relais mobile. Nous avons organisé plusieurs réunions sur site pour garantir que la couverture mobile soit disponible avant la fin de l'année 2023. Nous espérons que, lorsque vous lirez cette édition, vous disposerez d'un réseau mobile répondant à vos besoins.



Il est temps de lever la voix et de faire front face aux défis qui touchent notre village. Des vagues de tentatives de cambriolages et de dépôts sauvages de déchets ont rythmé la vie de notre commune cette année, rappelant la nécessité d'agir collectivement pour préserver la sécurité et la propreté de notre environnement.

Les tentatives de cambriolages qui ont touché nos foyers sont inacceptables. Notre commune est un endroit où la solidarité, la confiance et la paix devraient régner. Il est de notre devoir de veiller les uns sur les autres, d'être vigilants, et de signaler toute activité suspecte aux autorités locales. La collaboration avec les forces de l'ordre est essentielle pour endiguer cette menace qui compromet notre sentiment de sécurité. Le dispositif «Participation citoyenne» est actif, le groupe est en relation directe avec la gendarmerie et signale toute activité suspecte, ce qui permet à la gendarmerie de déployer une patrouille.

Les dépôts sauvages de déchets sont une autre problématique qui requiert notre attention. Notre belle commune mérite mieux que d'être souillée par ces actes irresponsables. Les espaces verts, les rues, et les endroits publics doivent rester propres et accueillants pour tous. Nous appelons chacun d'entre vous à respecter l'environnement en utilisant les infrastructures mises à disposition pour le recyclage. L'éducation et la sensibilisation sont les clés pour changer les mentalités et maintenir notre commune propre.

Ensemble, nous pouvons garantir un avenir plus sûr et plus propre pour notre commune. Nous avons ici l'opportunité de renforcer nos liens communautaires, de sensibiliser nos concitoyens aux enjeux de sécurité et d'environnement, et de collaborer avec les autorités locales pour résoudre ces problèmes.

Que cette situation serve de rappel à notre responsabilité collective. Faisons preuve de solidarité, de civisme et d'engagement pour préserver la qualité de vie que nous chérissons tant. Ensemble, nous pouvons faire de notre commune un endroit où il fait bon vivre, en toute sécurité et dans un environnement propre et sain.

Avec votre soutien et votre engagement, nous sommes convaincus que notre commune continuera à briller et à prospérer.



Administration

Mairie et Agence Postale de Fleury-la-Forêt

8, place de l'Église
27480 Fleury-la-Forêt
Maire : Monsieur Arnaud GODEBOUT
☎ 02 32 49 63 40
✉ mairie.fleurylaforet@gmail.com
Site : <http://www.fleury-la-foret.fr/>

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h45 -12h15 / 14h -17h
Mardi 8h45 -12h15/ 14h -17h
Mercredi 8h45 -12h15 / 14h -17h
Vendredi 8h45 -12h15 / 14h -17h
Samedi 9h-12h

Communauté de communes Lyons Andelle

ZA La Vente Cartier – Rue Martin Liesse
BP 20 – 27380 Charleval
☎ 02 32 49 61 27

Office du tourisme Lyons Andelle

25 bis, place Isaac Benserade
27480 Lyons-la-Forêt
☎ 02 32 49 31 65
✉ info@lyons-andelle-tourisme.com

Eglise

Madame Nathalie FOLLET
☎ 06 75 35 37 17

Secrétariat paroissial : 1, Rue de la gare
27380 Charleval

☎ 02 32 68 70 26
✉ paroisse@andellepaysdelyons.fr

Soeur Anne-Marie
☎ 06 18 28 27 08

Sous-préfecture des Andelys

10, rue de la Sous-Préfecture CS 20503
27705 Les Andelys Cedex
Sous-préfet : Monsieur Nicolas LEBAS
☎ 02 32 54 74 87
✉ sp-andelys@eure.gouv.fr

Samu

Numéro d'urgence gratuit : 15

Sapeurs-pompiers

Numéro d'urgence gratuit : 18
Numéro unique d'urgence européen : 112

Gendarmerie nationale Lyons-la-Forêt

4, rue du Four à Chaux
27480 Lyons-la-Forêt
☎ 02 32 49 60 17

Horaires d'ouverture:

Lundi 14h-18h
Mercredi 14h-18h
Samedi 14h-18h

Les autres jours, la permanence est assurée à
Fleury-sur-Andelle au :
02 32 49 00 17

Numéro d'urgence gratuit : 17

Déchetterie de Lorleau

Hameau de Saint Crespin
27480 Lorleau
☎ 02 32 49 39 30

Horaires d'ouverture:

Du 1er octobre au 31 mars (horaires d'hiver) :
Lundi 14h-16h45
Mercredi 14h-16h45
Samedi 9h-11h45 / 14h-16h45
Du 1er avril au 30 septembre (horaires d'été) :
Lundi 14h-17h45
Mercredi 14h-17h45
Vendredi 14h-17h45
Samedi 9h-11h45 / 14h-17h45

Caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure (CPAM)

Rue Flavigny
27700 Les Andelys
☎ 36 46

Permanences téléphoniques:

Lundi 8h30-17h30
Mardi 8h30-17h30
Mercredi 8h30-17h30
Jeudi 8h30-17h30
Vendredi 8h30-17h30

Centre des impôts des Andelys

22, avenue de la République
27705 Les Andelys Cedex
☎ 02 32 54 74 10
✉ sip.les-andelys@gdgfip.finances.gouv.fr

Horaires d'ouverture:

Lundi 9h-12h / 13h30-16h30
Mardi 9h-12h
Mercredi 9h-12h / 13h30-16h30
Jeudi 9h-12h
Vendredi 9h-12h / 13h30-16h30

Sur rendez-vous le mardi matin et le vendredi après-midi

Associations

Club des Anciens

Présidente : Madame Colette COURTY
☎ 02 32 49 53 28

Comité des Fêtes de Fleury-la-Forêt

Trésorier : Monsieur Jean-Luc Thieulin

La Fabrique du Pré

Le Pré-Boulay
8 route de la Feuillie
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 16 89

Union sportive de Fleury-la-Forêt

Président : Monsieur Alain DUBOIS
☎ 02 32 49 24 06

Notaire

Office Notarial

Maître Pauline FOLLET
4, rue de la Forêt
27480 Fleury-la-Forêt

Espaces verts

Patrice GOULIER

5, route du Bas Fayel
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 78 18

Sylvain MARTIN

37, route des Hameaux
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 67 51

Producteurs

EARL FOLLET - La Cacheterie

Produits de la ferme, maraîchage
2, chemin des Pâtures
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 01 26
✉ contact@ferme-cacheterie.com

Olivier LECLERC

Volailler
5, route de Bosquentin
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 11 40

Chambres d'hôtes & gîtes

L'Abri du monde

1, route de Bosquentin
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 15 67

La Cacheterie

2, chemin des Pâtures
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 01 26

Le Château de Fleury-la-Forêt

4, route de Lyons
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 49 63 91

Le Pré-Boulay

8, route de la Feuillie
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 02 32 48 16 89
✉ lefort@pre-boulay.net

Artisanat & commerces

AMFT Menuiserie

Monsieur Frédéric TOUZART
12, rue Mansigny
27150 Etrépagne
☎ 06 10 16 74 37

B.B Beauty studio

Beauté du regard et prothésiste ongulaire
Coiffure homme et enfant
24, route des Hameaux
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 06 66 26 19 86

Comportementaliste animalier - Petsitter

Résolution de problèmes comportementaux, gardes, visites à domicile, promenades etc.

Monsieur Bertrand ELINEAU
1, route de Beauvoir
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 06 24 47 37 57 / 02 32 48 18 59
✉ bertrand.elineau@laposte.net

JB Service

Prestation de service
24, route des hameaux
27480 Fleury-la-Forêt
☎ 06 73 30 34 39
☎ 02 32 49 63 81
✉ jbservice.bournisien@hotmail.com

